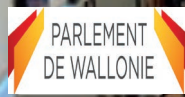


Communiqué



Dimitri Legasse Député-Bourgmestre

8 Novembre 2017



Ce mardi 7 novembre, plus de 1.000 délégués syndicaux d'enseignants se sont réunis lors d'une journée d'étude consacrée à la pénibilité du métier d'enseignant organisée en front commun syndical. Ils sont venus pour discuter de la dégradation continue de leurs conditions de travail.

Convaincu du rôle essentiel des enseignants dans notre société et soucieux de la question de la pénibilité au travail, le député-bourgmestre Dimitri Legasse a interrogé la Ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de savoir ce qu'elle comptait faire pour répondre au signal d'alarme envoyé par le front commun syndical ?

Dans sa réponse, Marie-Martine Schyns soulève quelques pistes qui devraient réduire la pénibilité du travail des professeurs. La carrière en trois étapes du Pacte d'excellence d'une part en prévoyant un accompagnement pour les jeunes enseignants et la possibilité de passer moins de temps devant la classe pour les enseignants plus expérimentés. D'autre part, l'abaissement de la charge horaire avec plus d'heures de pratique collaboratives. Enfin, elle compte défendre au fédéral le critère de pénibilité pour la fin de carrière des enseignants, en plein débat actuellement.

Dimitri Legasse note ces différentes mesures, il insiste sur l'importance de réconcilier l'image des enseignants avec eux-mêmes et la population et il suivra avec attention les discussions au fédéral sur la fin de carrière des enseignants.

L'intégralité de la question et de la réponse en séance plénière du Parlement de la FWB :



Dimitri LEGASSE
Député-Bourgmestre